

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 1^{er} octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle des spectacles – Maison du Peuple – Place Jean Moulines à Lezoux, après convocations légales en date du 24 septembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

VOTE : En exercice : 35

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

- M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)
- M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
- Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Absent :

Mme Claire GATTI

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : PNRLF – DESIGNATION DES REPRESENTANTS - MODIFICATION

PNRLF – DESIGNATION DES REPRESENTANTS - MODIFICATION

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez (SM PNRLF)
- VU l'adhésion de la CCEDA au SM PNRLF au titre de la formation charte du PNR, de la formation Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), de la formation Grand Cycle de l'Eau via le transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour le bassin versant de la Dore ;
- Vu les élections municipales et communautaires de mars 2020

La Présidente explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants de la communauté de communes au Syndicat Mixte du PNRLF comme suit :

- Pour la formation « Charte du PNRLF », un délégué :
 - o Mme Elisabeth BRUSSAT
- Pour la formation « SCOT », 5 délégués :
 - o Mme Elisabeth BRUSSAT
 - o Mme Danielle GRANOUILLET
 - o M. Alain COSSON
 - o Mme Annick FORESTIER
 - o Mme Bernadette RIOS
- Pour la formation « Grand Cycle de l'Eau », 2 délégués :
 - o M. Thierry TISSERAND
 - o M. Jean-Louis DERBIAS
- Pour la Commission Locale de L'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Dore, deux représentants :
 - o M. Thierry TISSERAND
 - o M. Jean Louis DERBIAS
- Pour le suivi du programme LEADER porté par le PNRLF, un représentant :
 - o Mme Claire GATTI

Cette délibération annule et remplace la délibération N°10 prise lors de la séance du conseil communautaire en date du 25 juin 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation des représentants aux différentes instances du SM PNRLF comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 06 octobre 2020
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.